

Suisse

L'apprentissage, c'est bien mais trop cher

Le Conseil fédéral vante la formation duale mais enterre la candidature helvétique aux championnats du monde des métiers

Florent Quiquerez Berne

«Faites ce que je dis, pas ce que je fais.» Voilà à quoi fait penser la politique du Conseil fédéral en matière de promotion de l'apprentissage. Johann Schneider-Ammann vante régulièrement la formation professionnelle. Il y a deux semaines, il montrait encore fièrement l'École des métiers de Lausanne à la ministre française du Travail, venue s'inspirer de notre système dual. Mais le Bernois s'est sans doute bien gardé de lui dire que le Conseil fédéral avait crucifié – trois mois plus tôt – la candidature suisse pour l'organisation des WorldSkills.

WorldSkills? C'est le nom donné aux Olympiades des métiers, qui réunissent tous les deux ans des apprentis du monde entier. La délégation suisse y brille. Lors de la dernière édition, qui s'est terminée à la fin d'octobre à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, elle remportait le meilleur résultat de son histoire: 11 mé-

dailles d'or, 6 d'argent et 3 de bronze.

Pourquoi alors ne pas faire rayonner les Suisses à la maison? Avant l'été, la Fondation SwissSkills, le Canton de Bâle-Ville et la Confédération rêvaient encore d'organiser l'événement dans la Cité rhénane. Sur les 80 millions budgétisés, le Conseil fédéral était appelé à en verser 30. Sa décision du 5 juillet est tombée comme un couperet. «Ce montant est supérieur aux intentions premières. Il est irréaliste eu égard à la situation financière de la Confédération. La pesée minutieuse des intérêts a montré que les bénéfices pour le système de formation professionnelle et pour l'économie ne seraient pas à la hauteur de l'investissement.» L'édition 2021 n'aura donc pas lieu à Bâle, mais à Shanghai.

«Incohérence totale»

Dans ce communiqué, diffusé dans la foulée du refus, les trois porteurs du projet expliquent renoncer «d'un commun accord». Mais quelques coups de fil suffisent à comprendre que c'est bien le Conseil fédéral qui a tiré la prise. «Nous étions déçus, reconnaît Ulrich Maier, directeur de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle du Canton de Bâle-Ville. Le Conseil fédéral craignait surtout une explosion des coups.»



Johann Schneider-Ammann félicite, à Zurich, les apprentis suisses médaillés. MICHAEL ZANGHELLINI

Le Conseil fédéral? Une majorité, précisent plusieurs proches du dossier. Johann Schneider-Ammann se serait battu en faveur de la manifestation. En vain. Pas étonnant pour celui qui avait pris l'hélicoptère pour assister à la réception organisée à Zurich pour célébrer les victoires des apprentis suisses de retour d'Abu Dhabi. Le Département de l'écono-

mie aurait-il tenté de minimiser cet «échec» de son ministre? La décision de ne pas soutenir la candidature bâloise n'a en tout cas pas été diffusée sur le fil des communiqués du Conseil fédéral. Et la majorité des élus contactés n'était pas au courant de l'affaire. «Je savais que le dossier coïncidait sur des questions financières, mais je ne savais pas qu'il était

abandonné, reconnaît Jean-Pierre Grin (UDC/VD). Bien que je comprenne les arguments du Conseil fédéral, je regrette cette décision. On aurait pu faire de cet événement une vitrine pour notre système de formation duale.» Fâché, Mathias Reynard (PS/VS) a bien l'intention d'intervenir au parlement. «C'est incompréhensible. Le Conseil fédéral est en

contradiction totale avec ses objectifs de promotion de l'apprentissage à l'international.» Et de pointer les incohérences du gouvernement. «Il n'a pas 30 millions pour l'apprentissage mais trouve un milliard pour les Jeux olympiques de Sion 2026. Là aussi la facture risque d'exploser, mais en plus cher.»

Le tacle le plus sévère vient du président du PDC. «Si la compétition «Compétences mondiales des gouvernements» devait exister, il est légitime de se demander si notre Conseil fédéral glanerai autant de médailles que notre équipe nationale, écrit Gerhard Pfister (ZG) dans le journal de son parti. Probablement pas, en prenant de telles décisions.»

Inquiétudes

Du côté de SwissSkills, l'amertume fait place à l'inquiétude. La fondation craint d'autres coupes. «Le Conseil fédéral envisage d'abandonner son soutien pour la participation des apprentis aux EuroSkills», nous confie un collaborateur. Dans le communiqué de ce fameux 5 juillet, il n'est d'ailleurs jamais fait mention des championnats européens, mais uniquement des compétitions suisses et mondiales.

Interrogé à ce sujet, le Secrétaire d'État à la formation et à la recherche botte en touche. «Aucune décision n'a été prise.»

Dix arrestations dans une opération antiterroriste franco-suisse

Neuf hommes et une femme suspectés de préparer une action violente sont sous les verrous

Une personne a été interpellée mardi en Suisse et neuf en France lors d'opérations antiterroristes coordonnées entre les deux pays. Les prévenus auraient évoqué des «projets d'actions violentes» sur les réseaux sociaux. Les suspects, neuf hommes et une femme âgés de 18 à 65 ans, participaient à un groupe de discussion de la messagerie cryptée Telegram, prise de djihadistes. Ils y «tenaient des propos inquiétants», ont indiqué des sources proches de l'enquête. Ils auraient notamment évoqué des projets d'actions violentes aux contours mal définis à ce stade des investigations.

En Suisse, une seule personne a été arrêtée. Il s'agit d'une Colombienne de 23 ans, a annoncé le Ministère public de la Confédération (MPC) dans un communiqué. Et de préciser qu'il a demandé son placement en détention préventive. Une procédure pénale avait été ouverte contre un Suisse de 27 ans en juin 2016, avant d'être étendue à la ressortissante étrangère interpellée mardi. L'homme a lui été arrêté le même jour en France.

Ce suspect était aussi en lien sur les réseaux sociaux avec un adolescent de 13 ans, soupçonné de préparer une attaque djihadiste au couteau. Le jeune Français, arrêté en région parisienne en juin, avait été mis en examen par un juge antiterroriste et écroué. Né en septembre 2003 et originaire de Vitry-sur-Seine, près de Paris, il «était sur le point de passer à l'acte», a indiqué l'une des sources. «Une photo de lui avait été trouvée sur les réseaux



PHILIPPE MAEDER

«Il y a eu un engagement conséquent des cantons de Vaud et de Neuchâtel depuis plusieurs mois, en appui à l'enquête»

Jean-Christophe Sauterel
Porte-parole de la police cantonale vaudoise

sociaux, tenant une feuille proclamant son allégeance» au groupe État islamique (EI), a-t-elle précisé. C'est le plus jeune suspect connu mis en examen pour un projet d'attentat terroriste en France.

Plusieurs perquisitions ont en outre été menées dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud. «Il y a eu un engagement conséquent des cantons de Vaud et de Neuchâtel depuis plusieurs mois, en appui à l'enquête», a déclaré le porte-parole de la police cantonale vaudoise, Jean-Christophe Sauterel. Avec toujours pour objectif de garantir la sécurité de la population. Il n'a donné aucun autre détail, renvoyant au MPC.

La procédure pénale du MPC a été ouverte à la suite d'une dénonciation pénale du Ministère public du canton de Vaud. Elle est menée pour soupçon de violation de la loi fédérale interdisant les groupes Al-Qaïda et État islamique, ainsi que pour soupçons de soutien respectivement de parti-

icipation à une organisation criminelle.

L'opération antiterroriste française s'est déroulée dans les Alpes-Maritimes et dans la région parisienne, indique une source judiciaire française. Elle intervient dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 19 juillet pour des faits susceptibles d'être qualifiés d'«association de malfaiteurs terroriste criminelle et provocation directe à la commission d'un acte de terrorisme par un moyen de communication au public en ligne».

Parmi les personnes arrêtées mardi figurent des individus connus des services de renseignement, dont deux frères «suivis pour radicalisation». D'après les premiers éléments de l'enquête, aucune arme n'a été retrouvée au cours des perquisitions, mais du matériel informatique a été saisi.

Les perquisitions et les auditions ne font que commencer, a-t-on conclu de source judiciaire française. Elles visent à préciser les contours des projets que les suspects nourrissent.

Le ministre français de l'Intérieur, Gérard Collomb, s'est refusé à donner des détails sur les opérations. «Je ne vais pas commenter ici un certain nombre d'opérations. [...] Elles font partie de ces opérations que nous menons, hélas, de manière relativement habituelle, où nous arrêtons un certain nombre d'individus que nous jugeons dangereux.»

Dans son communiqué, le MPC confirme de son côté que des perquisitions et des interpellations ont eu lieu en France. Précisant que les procédures suisse et française sont distinctes, il a toutefois ajouté que les opérations ont été effectuées en parallèle et en étroite collaboration, et qu'un représentant de l'autre pays était présent lors de chaque opération. **ATS**

PUBLICITÉ

curieux
pertinent
analytique
audacieux

Bilan
Business
LES COPIEURS FONT-ILS MIEUX QUE LES INNOVATEURS?
IMMOLUXE Les stations où les prix baissent
INNOVATION L'intelligence artificielle en entreprise

Doris Leuthard: «Le combat des femmes doit continuer» P16
Zoom sur Neuchâtel, une économie à deux vitesses P42
Faut-il encore investir dans la tech? Analyse P36

ACTUELLEMENT EN KIOSQUE